

Province de Québec
MRC de Maria-Chapdelaine
Municipalité de Saint-Thomas-Didyme

Une assemblée ordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Thomas-Didyme s'est tenue le lundi 4 octobre 2021 à 19h30 à la salle du conseil municipal.

Sont présents, Messieurs les conseillers Gilles Tremblay, Roger Landry et Richard Duchesne ainsi que Mesdames les conseillère Sylvie Coulombe et Laurie Godin.

S'est excusé Monsieur le conseiller Alain Tremblay

L'assemblée est sous la présidence de Monsieur le maire, Denis Tremblay.

Assiste également à la séance Monsieur Réjean Hudon, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour :

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par Monsieur le maire
2. Présences, acceptation de l'ordre du jour et inscription au varia
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13-09-2021 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27-09-2021 avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
- HYGIÈNE DU MILIEU**
- TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ**
- URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT**
6. PAE du Lac des mailles
- LOISIRS ET CULTURE**
- ADMINISTRATION**
7. Report de la séance ordinaire du 8 novembre au 15 novembre 2021
8. Dépôt – État comparatif des revenus et dépenses
9. Liste des comptes : Acceptation
10. Varia :
 - Dépôt du rapport financier 2020 de la Résidence des Blés d'Or Inc.
 - Dépôt du rapport financier 2020 de la Coopérative de Solidarité du Lac à Jim
 - Dépôt des rapports financiers 2019 et 2020 de la Corporation de développement économique secteur Géant
11. Don et sollicitation
 - Groupe espoir
 - Centraide Saguenay-Lac-St-Jean
12. Invitation
13. Correspondances
14. Rapport des élus
15. Période de questions
16. Prochaine assemblée ordinaire
17. Levée de l'assemblée

2. PRÉSENCES, ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION AU VARIA

21-159

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Tremblay et résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à varia jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

3. DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13-09-2021 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27-09-2021 AVEC DISPENSE DE LECTURE

21-160

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2021 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 septembre 2021, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Tremblay et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2021 et le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 septembre 2021 tel que rédigé et déposé par le secrétaire-trésorier à la présente séance.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

6. PAE LAC DES MAILLES

21-161

CONSIDÉRANT qu'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) a été présenté concernant des terrains qui sont situés au lac des Mailles, dans la zone agroforestière AF32 au plan de zonage de la municipalité.

CONSIDÉRANT que dans cette zone, la construction de résidence de villégiature est permise conditionnellement au dépôt d'un plan d'aménagement d'ensemble qui respecte le règlement #375-10 adopté par la municipalité en 2011 afin de répondre aux objectifs du plan d'urbanisme et du schéma d'aménagement.

CONSIDÉRANT que Le PAE déposé doit comporter un minimum de 5 unités.

CONSIDÉRANT que le PAE a été analysé par le Comité Consultatif d'urbanisme et que ce dernier en fait la recommandation moyennant le dépôt d'un plan d'arpentage final

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame la conseillère Sylvie Coulombe et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme accepte le plan d'aménagement d'ensemble PAE du Lac des Mailles conditionnel à l'obtention du plan d'arpentage final.

LOISIRS ET CULTURE

7. REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE AU 15 NOVEMBRE 2021

21-162

CONSIDÉRANT l'élection du 7 novembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE l'on doit attendre un délai de 96 heures avant l'assermentation des nouveaux élus qui ont été au vote de la population avant d'être élu;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Duchesne et résolu unanimement que la prochaine séance ordinaire, prévue le 8 novembre 2021, soit reportée au 15 novembre 2021.

8. – DÉPÔT – ÉTAT COMPARATIF ES REVENUS ET DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE Le secrétaire-trésorier doit déposer, en séance ordinaire, les états comparatifs prévus à l'article 176.4 du Code municipal;

Par conséquent, le directeur général présente les états comparatifs au 30 septembre 2021.

9. LISTE DES COMPTES

21-163

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Duchesne et résolu unanimement d'autoriser le paiement des comptes à payer du mois au montant de **287 746.30 \$** et d'entériner les déboursés généraux au montant **11 762.47 \$** les salaires nets au montant de **23 149.02 \$**, les prélèvements par Hydro-Québec au montant de **1 979.04 \$**, le tout, vérifié avant l'assemblée par le comité des financiers composé de Monsieur le conseiller Richard Duchesne et Monsieur le conseiller Roger Landry.

10. VARIA

Dépôt du rapport financier 2020 de la Résidence des Blés d'Or Inc.
Dépôt du rapport financier 2020 de la Coopérative de Solidarité du Lac à Jim
Dépôt des rapports financiers 2019 et 2020 de la Corporation de développement économique secteur Géant

11. DONS ET SOLLICITATIONS

11.1 GROUPE ESPOIR

21-164

Il est proposé par Madame la conseillère Sylvie Coulombe et résolu unanimement de verser les montants suivants :

100.00 \$ au Groupe Espoir Dolbeau.
100.00 \$ à Centraide Saguenay-Lac-St-Jean

12. INVITATIONS

13. CORRESPONDANCE

14. RAPPORT DES ÉLUS

Chacun des élus fait rapport des rencontres qui se sont déroulées dans leurs activités respectives.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. PROCHAINE ASSEMBLÉE

15 novembre 2021 à 19h30

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-165

Sur proposition de Monsieur le conseiller Richard Duchesne l'assemblée est levée à 20h00.

Denis Tremblay
Maire

Réjean Hudon
Directeur général et Sec.Trés. par intérim

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussigné, déclare qu'il y a les crédits nécessaires pour chacune des dépenses projetées. Donné à Saint-Thomas-Didyme, ce 4 octobre 2021.

Réjean Hudon,
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim